

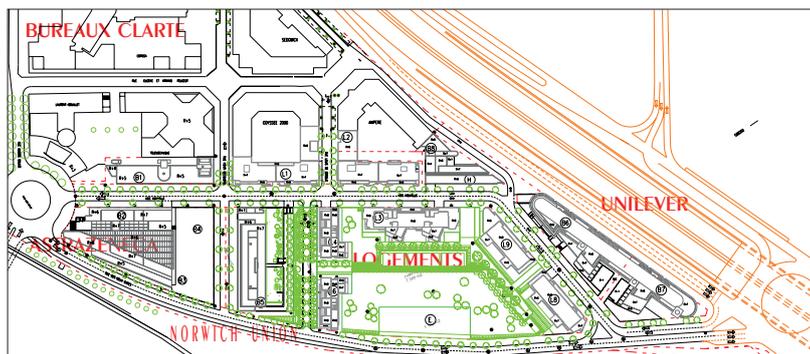
SIEGE SOCIAL NORWICH UNION FRANCE RUEIL MALMAISON 92



La construction du siège social de **NORWICH UNION FRANCE** s'inscrit dans le cadre d'une Z.A.C. privée mixte bureaux - logements de plus de 100 000 m², imaginée pour le compte de cette filiale française d'un grand groupe d'assurances britannique par notre atelier d'architecture au début de 1990.

La crise immobilière différa jusqu'en 1994 le démarrage effectif de ce projet, tout en réduisant sensiblement la taille, de 22 000 m² environ à 8 500 m². Le plan de masse définitif de la Z.A.C. tint compte de cette diminution, au profit de la création de deux autres sièges sociaux, aujourd'hui réalisés, tout en préservant l'idée directrice d'une unité paysagère rejetant la circulation automobile à la périphérie du terrain de 3 ha acquis par cet assureur.

Ainsi le siège social de **NORWICH UNION FRANCE** conserve sur sa façade nord-est un dégagement privilégié sur l'espace vert public en cours d'aménagement.



PLAN DE MASSE 1995



FACADE ET PARVIS D'ENTRÉE

VOLUMETRIE

La morphologie du bâtiment traduit l'apparente simplicité d'un plateau rectangulaire de bureaux de 18m de largeur, comme l'imbrication de deux volumes parallélépipédiques différenciés:

L'un, fond de toile du futur parc, à l'enveloppe blanche et lumineuse, dynamique et rythmée, de métal laqué et de verre clair, vient se poser de manière souple et sinueuse sur l'autre, bloc de marbre clair incrusté dans la pente de la voie paysagère, laissant apparaître, enchâssées dans leur articulation, les géométries transparentes de l'étage réservé aux bureaux de direction et salles de conseil.

Par le retrait des niveaux rez-de-jardin et rez-de-chaussée côté parc, le bâtiment s'approprie l'espace d'un jardin clos en contre bas du parc public le scandant du rythme de ses poteaux.

Une passerelle épaulée d'un escalier ceint de murets ponctue l'ensemble en soulignant la transparence rue/parc mise en place au rez de chaussée, tout en permettant le passage gradué du privé au public.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Le hall d'entrée reprend toute la largeur du parvis d'entrée dont il est isolé par une simple paroi vitrée dans laquelle est inscrite le tambour d'entrée.

L'accès se fait face à une perspective donnant sur le jardin intérieur qui participe à la qualité de l'accueil.

Dans les niveaux supérieurs, cette disposition de lumière transversale se retrouve de part et d'autre du palier central d'ascenseurs.

FLEXIBILITÉ

Une trame de façade de 140 cm qui définit un trumeau porteur de même longueur et tous les six trames autorise un cloisonnement rationnel et un éclairage naturel abondant, autorisé par l'utilisation de vitrages haute performance.

Un faux-plancher généralisé permet la distribution de l'électricité et des courants faibles par l'intermédiaire de boîtiers de sols.

Chaque bureau est climatisé individuellement par des recycleurs de traitement d'air placés dans le volume des faux-plafonds de la zone de circulation ceinturant le noyau central.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Propriétaire : **CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE**
maître d'ouvrage : **NORWICH UNION**
maître d'ouvrage délégué : **SAMAF**
architecte : **MAUFRAS et ASSOCIES**
collaborateurs : **A. RIBIERE, V. NAINTE**

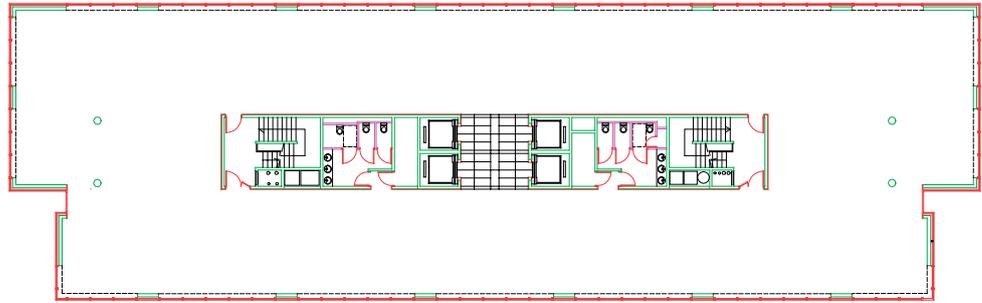
calendrier : études: 1992/93
livraison:1996

surface terrain: 2 500 m²

SHON: 8 565 m² + 193 emplacements de parking

montant travaux : 72 MF ttc

PLAN D'UN ÉTAGE COURANT



FACADE ET JARDIN ARRIÈRE



HALL D'ENTRÉE ET PALIER D'ÉTAGE

